

# Opération NOËL 2020 - Jusqu'à 40€ remboursés !

## MODALITES DE REMBOURSEMENT

Du 18 novembre 2020 au 5 janvier 2021 inclus, pour l'achat d'un autoradio ou d'une caméra embarquée Pioneer porteurs de l'offre (1) dans l'un des magasins participants (2), Pioneer vous rembourse jusqu'à 40€ TTC (1).

(1) Offre de remboursement valable sur les références d'autoradios et de caméras embarquées Pioneer suivantes :

Produit	Montant de remboursement
MVH-S42BT	30 euros
MVH-S420BT	30 euros
DEH-S42BT	40 euros
DEH-S420BT	40 euros
VREC-DZ700DC	20 euros
VREC-DZ600	30 euros
VREC-DH200	30 euros

(2) Enseignes participantes à l'offre : Toutes enseignes physiques en France Métropolitaine (hors web).

1- CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE [www.pioneer-car.eu/fr/fr](http://www.pioneer-car.eu/fr/fr) entre le 18/11/2020 et le 26/01/2021 inclus :

- Complétez le formulaire d'inscription en ligne. L'inscription en ligne est obligatoire.
- Imprimez votre formulaire contenant votre code de participation unique une fois la saisie terminée. Si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre, vos noms, prénom, adresse complète ainsi que votre code de participation unique et joignez un IBAN-BIC (présent sur votre RIB).

2- CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER en y joignant les éléments ci-dessous :

- Le formulaire de participation rempli avec vos coordonnées complètes ainsi que votre code de participation unique.
- L'original de votre preuve d'achat (facture ou ticket de caisse) du produit Pioneer concerné par l'offre datée entre le 18/11/2020 et le 05/01/2021, en entourant la date d'achat ainsi que la référence du produit concerné par l'offre.
- Le code-barres original à 13 chiffres de votre autoradio ou de votre caméra embarquée Pioneer achetés et concernés par l'offre (à découper sur le carton d'emballage).
- Un IBAN/BIC émanant d'une banque domiciliée en France Métropolitaine.

3- ENVOYEZ VOTRE DOSSIER COMPLET, sous pli suffisamment affranchi dans les 15 jours ouvrés suivant la date d'achat (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Offre Noël Pioneer 2020 - jusqu'à 40€ remboursés !  
ACTIVATION N°49015 - CS 0016  
13102 ROUSSET CEDEX

4- Si votre dossier est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines.

Offre valable pour l'achat d'un produit en France du 18 novembre 2020 au 5 janvier 2021 inclus, réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France Métropolitaine (Corse comprise), limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC) pour tout achat d'un autoradio ou d'une caméra embarquée Pioneer porteurs de l'offre dans un point de vente participant situé en France Métropolitaine (hors web). Les frais de participation à l'offre ne sont pas remboursés. Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30/06/2021.

Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Toutes les coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Pioneer se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 0970 805 100 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00 (tapez le code 49015) ou par le formulaire de contact sur le lien suivant : <https://www.qwamplify.com/fr/contact>

Vous donnez votre consentement au traitement de vos données personnelles par Qwamplify Activation pour le compte de la société Pioneer dans le cadre de la gestion de l'opération promotionnelle uniquement. Ces données seront traitées conformément au règlement général de la protection des données de 2020. Elles seront conservées pendant toute la durée nécessaire à la finalité du traitement +6 mois. Sauf consentement exprès de votre part, vos données ne seront utilisées que dans le cadre de cette offre. La société PIONEER reste seule responsable et propriétaire du traitement de ce fichier.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse email : [privacy@pioneer-eur.com](mailto:privacy@pioneer-eur.com)